

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Licence Lettres modernes

- Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, Sciences du Langage, Arts

Établissement déposant : Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Établissement(s) cohabilité(s) : /

L'offre de formation en Lettres regroupe, à l'Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM, une licence de *Lettres classiques*, évaluée par ailleurs, et une licence de *Lettres modernes*. Celle-ci s'organise en plusieurs parcours : depuis 2012, à côté du parcours *Lettres modernes*, a été créé un parcours *Lettres et arts*. Il est aussi mentionné, mais de façon moins centrale dans le dossier, un parcours *Art dramatique* qui repose sur un partenariat avec l'Ecole de la Comédie de Saint-Etienne. Au sein du parcours *Lettres modernes* en tant que tel, la troisième année de licence (L3) offre aux étudiants le choix entre deux parcours, avec différents modules liés : le premier parcours permet la spécialisation disciplinaire et s'oriente vers les concours et les métiers de l'enseignement secondaire (parcours dit « général ») ; le second s'appelle PE (professorat des écoles), mais n'a pas vocation à conduire seulement vers les métiers de l'enseignement primaire, il favorise aussi l'orientation vers des concours administratifs ou les métiers de la culture.

La licence *Lettres modernes* se donne pour objectif de combiner spécialisation littéraire et ouverture transversale, culturelle, de manière, notamment, à favoriser l'insertion de profils littéraires dans le monde socio-professionnel. Pour le parcours *Lettres et arts*, il s'agit de donner aux étudiants une formation théorique solide aussi bien du côté de la littérature que des arts.

La formation, qui se fait essentiellement en présentiel, mais prévoit de s'adapter en cas de besoin, présente une spécialisation progressive : la première année (L1) a un caractère transversal, une option supplémentaire en S2 aide l'étudiant à faire son choix de spécialisation, celle-ci se fait à partir de la deuxième année 2 (L2), la L3 est sous le signe de la préprofessionnalisation (présence de modules différents en fonction de l'orientation des étudiants, place faite pour les stages, etc.).

## Avis du comité d'experts

Le cursus d'études est bien adapté aux objectifs généraux de la formation et aux objectifs spécifiques à chaque parcours au sein de celle-ci (*Lettres modernes / Lettres et arts*). Il est cohérent, présente un volume horaire relativement variable de façon pertinente (avec l'option de S2 qui vient aider l'étudiant à se déterminer pour la suite ; avec moins d'heures en L3 que les années antérieures pour permettre une plus grande autonomisation et des stages. Le rapport n'est cependant pas absolument clair entre les parcours de la licence (*Lettres modernes, Lettres et arts* et, dans une moindre mesure, *Art dramatique* qui semble fonctionner à part), les parcours proposés aux étudiants en L3 (parcours *Général / parcours Professeur des écoles*) et les modules préprofessionnalisants également proposés en L3. La répartition des étudiants entre les différentes possibilités qui leur sont offertes n'est pas lisible. Plusieurs modules de préprofessionnalisation sont de fait proposés en L3 : enseignement du premier degré / enseignement du second degré / documentation / FLE pour *Lettres modernes / enseignement du premier degré / documentation / métiers de la culture pour Lettres et arts*.

La place de la formation dans son environnement est incontestable : il est nécessaire que les étudiants de Saint-Etienne et des régions proches (les étudiants qui s'inscrivent viennent non seulement de la Loire, mais aussi de la Haute-Loire, de l'Ardèche et du Puy de Dôme) aient la possibilité de mener des études littéraires supérieures sans être contraints de rejoindre l'agglomération de Lyon.

Dans son établissement, la formation est parfaitement intégrée en particulier parce qu'elle a su intégrer des dispositifs comme l'attention portée aux langues vivantes (concrètement, les étudiants peuvent suivre une deuxième langue vivante en première année), la mise en valeur des TICE. Sa place dans l'environnement socio-économique n'est pas directement mentionnée, mais l'ouverture du profil de lettres modernes à d'autres débouchés professionnels est le fait d'une demande des étudiants et, sans doute, d'une attente du monde socio-économique. L'intervention de

professionnels est souhaitée pour l'avenir et est en effet souhaitable, en particulier pour l'orientation vers les métiers de la documentation et de la culture. La possibilité offerte au niveau de l'UJM de rencontres entre étudiants de la filière et professionnels de métiers divers est un atout. L'environnement recherche est satisfaisant.

L'équipe pédagogique est fournie et de qualité, avec des enseignants (professeurs (PR), maîtres de conférences (MCF), attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), doctorants contractuels) de quatre sections CNU (7, 8, 9 et 10) et le recours à des enseignants d'autres structures. Des enseignants du secondaire sont également impliqués.

Le pilotage de la formation apparaît comme particulièrement bien organisé : une MCF en langues anciennes et une PR en littérature française en sont principalement responsables, tandis que chaque section de CNU est représentée par un e-référent. Le rôle de l'équipe administrative est mis en valeur. Les parcours eux-mêmes sont pilotés par un responsable. Réunions de département et réunions de section se tiennent au moins trois fois par an. Des commissions paritaires (réunissant enseignants et étudiants) sont également organisées.

Les effectifs en L1 sont en hausse (sur la période 2009/2013 passant de 72 inscrits à 82), le parcours *Lettres et arts* apparaît comme très attractif. La moitié des inscrits en L1 passent en L2, les autres bénéficiant de la possibilité de réorientation que permet la nature transversale de la L1. Les effectifs se stabilisent entre la L2 et la L3 (en moyenne une quarantaine d'étudiants), et près de 75 % des étudiants valident leur licence, ce qui est satisfaisant.

## Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>Elle n'est pas essentielle à un niveau de licence. La recherche est néanmoins représentée à des degrés et niveaux divers par les enseignants-chercheurs intervenant au sein de la formation. Leur rattachement à des centres de recherche reconnus est utilement rappelé et il encourage sans doute les étudiants à poursuivre en master, malheureusement peut-être pas toujours à Saint-Etienne (la concurrence lyonnaise est évoquée ponctuellement).</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La formation revendique de réserver une place importante aux compétences transversales et additionnelles devant aider les littéraires à mieux s'insérer dans le marché du travail lorsqu'ils ne souhaitent pas devenir enseignants. Ces compétences transversales, comme les compétences plus spécifiquement littéraires, sont parfaitement décrites. La professionnalisation (entendue comme la préparation à des professions qui ne sont pas de l'enseignement) est présentée comme le caractère distinctif du parcours <i>Lettres et arts</i> pour lequel sont d'abord visés les métiers de la culture, du tourisme, et spécialement les concours propres au ministère chargé de la culture. Il est dommage qu'une plus grande place ne soit pas prévue pour des représentants de ces métiers au sein de la formation, mais on comprend que l'équipe travaille dans cette direction.</p> <p>La professionnalisation a par ailleurs une place importante par la volonté de l'université : celle-ci organise en effet régulièrement des événements permettant aux étudiants de rencontrer des professionnels (job-datings, forum des métiers) et elle offre aux étudiants du domaine Arts Lettres Langues des rencontres spécifiques avec les représentants des secteurs concernés.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les projets sont représentés par le PPE (projet professionnel étudiant) qui a toute sa place en L2. Les stages ont eux-mêmes leur place dans la maquette (au S6) pour les parcours (général et PE) dans le cadre des modules de préprofessionnalisation. Ce sont des stages filés, d'une durée de 30h minimum, qui donnent lieu à un rapport. La place des stages doit toutefois être accrue, en particulier s'agissant de la documentation et des métiers de la culture, comme cela est reconnu et même souligné dans le dossier. L'université favorise par ailleurs les stages hors maquette et propose différents dispositifs d'accompagnement aux étudiants.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'international a une place globalement satisfaisante, même si les étudiants partent plutôt rarement au niveau de la licence (trois</p>

	<p>étudiants de L3 devaient tout de même partir à l'étranger en 2014). Les étudiants sont sensibilisés aux différents dispositifs de mobilité internationale et aux collaborations internationales qui sont mises en œuvre à leur attention. Des professeurs étrangers sont accueillis au département des Lettres et certains de ses membres partent à l'étranger. La formation apparaît comme attractive, des chiffres sont surtout cités pour les étudiants chinois qui fréquentent régulièrement la formation (pour repartir en général chez eux une fois diplômés de la licence), en raison d'un partenariat avec l'université du Sichuan.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement se fait surtout auprès des néo-bacheliers qui passent par une admission post-bac. L'accueil des étudiants de CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) est réglé par une convention, mais il est noté que ce dispositif est à consolider.</p> <p>Les passerelles s'observent surtout entre les filières d'Arts Lettres et Langues. Elles sont permises par les enseignements communs à tous les étudiants de ces domaines, en nombre assez important. Peu de précisions sont toutefois apportées sur ce point.</p> <p>Les dispositifs d'aide à la réussite mis en œuvre sont nombreux et remarquables. Certains sont présentés comme particulièrement performants, comme l'enseignant référent, qui peut encadrer un étudiant en difficulté ou un étudiant salarié (ils sont nombreux à l'UJM) qui n'a pas la possibilité de suivre en présentiel tous les cours. Il existe en outre un tutorat-étudiant et un renforcement assuré par les enseignants. Une place essentielle est par ailleurs reconnue et accordée à la méthodologie en première année, ce qui peut permettre à tous de poursuivre leurs études sur de bonnes bases.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'enseignement se fait principalement en présentiel, complété par l'utilisation d'une plate-forme numérique, ici nommée Claroline, qui permet le dépôt de documents et, en cas de besoin, le suivi des étudiants. L'accompagnement des salariés, étudiants handicapés, et sportifs de haut niveau est performant. Les étudiants sont familiarisés avec les outils numériques dès la première année, de manière à pouvoir passer, s'ils le souhaitent, le C2i, généralement en deuxième année.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Il n'existe pas de particularités en termes de jury, d'attribution des crédits, etc. Il est cependant précisé que davantage d'ECTS sont attribués en L1 aux enseignements transversaux, tandis que cette proportion s'inverse en faveur des enseignements spécifiques à propos de la L2, ce qui est judicieux.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>L'université propose non seulement un Guide des compétences, mais teste, en outre, un passeport de compétences appelé « Passeport pour l'avenir », dans lequel l'étudiant détaille son parcours, son expérience, les stages éventuellement effectués, etc. L'Annexe descriptive au diplôme est également mise en place et l'exemple qui en est donné est très complet (par exemple tous les cours suivis sont mentionnés).</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Des données aux normes des tableaux proposés par le HCERES ne pouvaient pas être transmises par l'observatoire de la vie étudiante pour la période concernée (une enquête devait être réalisée à l'automne 2014). Le tableau fourni montre que la poursuite d'études des étudiants diplômés de L3 dans un master au sein de l'UJM est régulière (en moyenne 2/3 des étudiants). L'établissement envisage de mener des enquêtes plus constantes et détaillées à l'issue de la licence, en particulier concernant les étudiants non diplômés. Un annuaire des anciens étudiants est aussi présenté comme une piste privilégiée. La réussite au concours du CAPES est documentée pour les années 2011 et 2012, les résultats sont très satisfaisants (+ de 95 % d'admis). L'enseignement continue d'être le premier débouché visé par les étudiants.</p>

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Depuis le printemps 2013, il existe un conseil de perfectionnement Lettres-FLE. Il n'est peut-être pas suffisamment spécifique (il couvre beaucoup de formations) pour porter totalement ses fruits. Sa composition est équilibrée, associant des enseignants, des professionnels, des étudiants, un représentant de la scolarité. Les procédures d'auto-évaluation ont été mises en place en 2012-13, avec des questionnaires d'abord généraux (dont les résultats se sont révélés globalement satisfaisants) et, depuis 2013-2014, des questionnaires portant sur chaque enseignement. La prise en compte des remarques des étudiants est réelle. La procédure apparaît comme bien vécue de part et d'autre. Il est néanmoins souligné qu'il n'y a pas encore le recul suffisant pour apprécier pleinement ces retours.
--	---

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Une formation solide, enrichie et dynamisée par une réflexion active sur l'insertion professionnelle et les débouchés nouveaux auxquels peuvent aspirer les littéraires. Le parcours *Lettres et arts* est le témoin concret de cette réflexion et elle semble sous-tendre toute la licence. Les compétences sont parfaitement mises en valeur.
- Un encadrement renforcé des étudiants, permis par des effectifs relativement modestes, avec des effets positifs réellement constatés à propos de certains dispositifs (enseignant-référent par exemple).
- Une bonne insertion de la formation au sein de l'établissement et dans la ville, qui peut contribuer à la réussite des étudiants et aussi permettre de nouveaux débouchés (dans le domaine de la culture notamment, l'université accueillant des manifestations culturelles en lien avec d'autres structures culturelles de la ville).

### Points faibles :

- La démarche de professionnalisation est encore à accentuer, avec une place supplémentaire réservée aux interventions de professionnels et un suivi des diplômés davantage documenté.
- La répartition des étudiants entre les différents parcours n'apparaît pas clairement. Cette complexité relative est cependant ce qui contribue à assurer une certaine stabilité des effectifs (qui restent un peu fragiles) du fait de la diversité de l'offre de formation.

### Conclusions :

C'est une formation pleinement satisfaisante, qui s'adapte énergiquement à un contexte où le nombre de littéraires souhaitant devenir enseignants (en tout cas dans le secondaire) risque de diminuer et où d'autres débouchés professionnels sont à conquérir dans la mesure où les capacités d'analyse et de rédaction des littéraires sont de plus en plus attendues. Dans cette perspective, la licence propose de manière pertinente des parcours variés facilitant des orientations dans diverses directions. L'expérience (surtout pour le parcours *Lettres et arts*) lui permettra certainement de privilégier, outre la formation « classique » en lettres modernes, une ou deux orientations principales (avec, on peut l'espérer, les métiers de la culture et du livre), de renforcer son identité et de gagner en attractivité.

# Observations de l'établissement

Le Président

à

M. Jean-Marc GEIB

Directeur de la section Formations et diplômes

**Rapport n° S3LI160010181**

**Licence mention Lettres Modernes**

Monsieur le Directeur de la section des formations,

Je vous remercie pour l'évaluation que vous nous avez fait parvenir. Nous voudrions apporter les précisions et éclaircissements qu'appelle la lecture du rapport du HCERES.

En ce qui concerne la remarque sur la «*démarche de professionnalisation encore à accentuer*», nous souhaitons noter qu'un travail considérable a été effectué en ce sens depuis plusieurs années et continue encore. Ces efforts ont d'ailleurs permis que les filières de Licence de l'UFR Arts Lettres Langues de l'Université Jean Monnet soient classées en tête de classements nationaux de la presse en termes d'insertion professionnelle (emplois et salaires).

En ce qui concerne le parcours *Art Dramatique*, il est effectivement réservé aux seuls élèves-comédiens recrutés sur concours par l'Ecole de la Comédie de Saint-Etienne et fonctionne, à ce titre, avec des enseignements spécifiques.

Quant au choix des étudiant-e-s entre les différents parcours (Parcours général/Parcours Professeur des écoles) de Licence 3, il se fait grâce à plusieurs réunions d'informations organisées en



fin d'année à destination des étudiants de Licence 2. Les modules Projet Professionnel de l'Etudiant en deuxième année jouent également un rôle de complément d'information dans ce domaine.

Nous nous emploierons à apporter des améliorations aux points faibles soulevés dans le rapport et remercions les experts pour leur travail d'analyse. Le rapport du comité alimente d'ores et déjà le processus de construction de la future offre de formation engagé à l'échelle du site.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma sincère considération.



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Khaled Bouabdallah', written over the right side of the stamp.

**Khaled BOUABDALLAH**